

INFORMATION CONTINUE DES SERVICES

Depuis mars 2020, la société OZANAM s'organise face à la pandémie Covid-19 et applique les directives gouvernementales du jeudi 29 octobre 2020. Ces dernières nous obligent à :

- fermer les locaux au public,
- proposer une organisation du travail adaptée dans des conditions maximales de sécurité sanitaire pour les salariés.

La société OZANAM vous informe que son activité se poursuit et qu'elle s'est organisée pour répondre aux besoins de tous ses partenaires. Le télétravail est généralisé. **Vos correspondants habituels demeurent joignables par téléphone ou par mail.** L'adresse mail ozanam@ozanam-hlm.fr est également à votre disposition.

Vous comprendrez que notre activité est limitée ; elle est tributaire de l'évolution de la situation ainsi que de la disponibilité du personnel.

DEMANDE DE LOGEMENT :

Durant la période de confinement, nous vous invitons à utiliser les services en ligne : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/> et à télécharger vos pièces justificatives.

Si vous devez emménager dans un logement de notre parc, nous vous contacterons pour effectuer la signature du bail dans des conditions strictes qui vous seront présentées.

CONGE LOCATIF : si vous devez déménager et que vous reportez votre date de départ, vous devez nous contacter pour convenir d'une autre date de résiliation du contrat. Les états des lieux s'effectuent selon des protocoles de santé et de sécurité. Vos interlocuteurs vous décriront les modalités.

RECOUVREMENT : les sommes dues peuvent être réglées à distance par téléphone au 0595 301 313 ou en ligne sur <https://cobalt.payoffice.fr/ozanam/> ou <https://zapay.fr/> avec votre carte bancaire. Les virements bancaires sont possibles, rapprochez-vous de votre chargée de clientèle. Vous pouvez également télécharger le formulaire de prélèvement automatique (<https://www.ozanam-hlm.fr/payer-son-loyer/par-prelevement-bancaire.html>) et le renvoyer accompagné de votre RIB au siège de la société OZANAM. Les chèques bancaires peuvent être déposés dans nos boîtes aux lettres ou envoyés par voie postale. La borne de paiement située au siège reste accessible de 6h à 20h du lundi au vendredi.

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette situation exceptionnelle à laquelle nous devons tous faire face en responsabilité et solidarité. Nous vous invitons à respecter les dispositions prises et espérons reprendre très prochainement nos échanges habituels.

Vous pouvez suivre nos communiqués sur notre site internet : <https://www.ozanam-hlm.fr>.

Cordialement,

Mercredi
4
novembre
2020

COVID-19

CLIENTS

INFORMATION – COVID-19

**L'EQUIPE D'OZANAM ASSURE
UNE CONTINUITÉ DES SERVICES**

- ☞ Une permanence téléphonique est assurée par notre standard, quand cela est possible : 0596 61 42 12.
- ☞ En cas d'urgence, le service d'astreinte continue de fonctionner pour les urgences impérieuses. Vous pouvez joindre votre concierge à son numéro de téléphone habituel.
- ☞ Près de 50% de nos effectifs télé-travaillent.